



## Savoir plus sur le droit des 10 ans pour un algérien en france

Par **nadia**, le **16/07/2010** à **19:43**

Bonjour,

je suis venus en 2002 en fuions l'algérais car j'ai été menasé car je vient d'une famille de flic bref sa fait presque 9 ans jque je suis sur le téritoire fransais j'ai us des recepécé un momenemt et aussi je me suis marié avec un étudiant a la mairié du 17 et aussi j'ai un enfant de 6 ans née ici et scolarisié ja' déposé des dossié a u tribunale au bié d'un avocat et chaque fois refusé ont demandé toujours situation vie privé vie familliale toujours refusé et la mon avocat vas déposé mon dossié des 10ans mais ce qui m'inquiette et que la lois des 10ans n'est pas accepté toujours je ne sais pas ci j'aurais un refus?ou bien es que ils ont le droit de refusé de m'offrire un titre de séjoure?merci de me repondre toute mes salutations